

Rapport d'activité 2017-2018



Fédération Départementale des Chasseurs

de la Haute-Garonne

Le mot du Président



Perdrix grise de montagne

Le rapport d'activité signe toujours la fin de la saison de chasse. Cette saison 2017/2018 fut riche, variée, animée et passionnée comme le démontrent la diversité et la densité de ce rapport.

A son niveau, votre Fédération et son personnel continuent, encore et toujours, de se mettre à votre service afin de faciliter la tâche qui est la vôtre : dirigeant bénévole et défenseur de la ruralité et de ses territoires dans la pratique d'une chasse vécue en toute sécurité.

Notre fierté d'être chasseur est à la hauteur de notre engagement au service de la promotion de la chasse dans une société de plus en plus urbanisée.

Jean-Bernard PORTET
Président de la FDC31

L'année 2017 en images	4
Vie fédérale	
Partenaires et Conventions	7
Service Adhérents	
Espace adhérents / Cartographie	8
Réglementaire / Nuisibles.....	9
Service Formations	10
Service Suivi Faune sauvage	
Migrateurs : Palombes /Bécasses.....	11
Lièvre / Faisan	12
Perdrix rouge	13
GIC Petit gibier.....	14
Chevreuil.....	15
Cerf	16
Sanglier	17
Registre de battue.....	18
Gibier de montagne	20
Service Dégâts de gibier	21
Service Environnement	22
Service Communication	24
Service Guichet Unique	25
Partenariat FRC	26
Accueil et fidélisation	27

École Buissonnière



Ode à la Nature, à la passion pour la chasse, au partage, à la transmission des valeurs, l'**École Buissonnière est un film remarquable !**

En avant-première, le 29 août en Haute-Garonne, la Fédération 31 a participé à la promotion de ce film avec des cinémas partenaires.

Un très beau moment, avec des images sublimes qui nous ont transporté dans les grands espaces de notre belle campagne et de nos forêts.

Chantier des mares

Dès septembre, la pelleteuse était dans le Lauragais pour démarrer un nouveau chantier de réaménagement des mares.

Pour pouvoir s'approcher de la mare, très souvent un élagage des arbres et un débroussaillage des ronces sont nécessaires pour réaliser le curage.

Février 2018, fin du chantier : **22 mares du GIC de l'Auta étaient restaurées.**

Merci aux propriétaires et aux chasseurs pour leurs engagements.



Sécurité / miradors

Plus de sécurité, matérialisation du poste de tir, tirs fichants assurés, bonne observation et solidité du matériel, sont les arguments des responsables de chasse qui ont commandé des miradors en 2017 à la FDC31.

Plus de **290 miradors** ont été déposés à la Fédération, les Acca et sociétés de chasse sont venus prendre leur chargement dans la bonne humeur !

Accueil et fidélisation

Le constat : d'un côté des nouveaux chasseurs à la recherche d'un territoire, et de l'autre des sociétés de chasse en manque de chasseurs pour assurer leur mission de gestion des espaces et des espèces.

La FDC a senti qu'elle avait un rôle à jouer pour créer un lien entre ces personnes, pour compenser le relai familial disparu, pour rester actrice dans l'environnement et dans l'animation du monde rural. Elle a donc mis en place un nouveau programme "Accueil et fidélisation".



Suivi GPS des Perdrix

Une opération technique remarquable : le suivi des perdrix rouge avec des **balises solaires GPS**. **Une 1ère en France !**

Une étude menée pour mieux comprendre le comportement de cette espèce en période de reproduction en lien avec l'utilisation du milieu.

Ce projet a mobilisé de nombreux partenaires (voir page 13).



Forêt de Buzet

Pour sa 1ère édition, la Forêt de Buzet était dans tous ses états !

Des animations Nature qui ont connu une belle fréquentation des écoles et des familles.

La Fédération des Chasseurs, avec les chasseurs locaux, étaient aux côtés du Conseil Départemental pour ces belles journées dédiées à l'éducation à la Nature.



Trophées régionaux GIC

Après le GIC Save et Garonne, c'était au tour du GIC de l'AUTA de se faire remarquer lors de la remise des trophées Chasse durable Sud de France à Montpellier, primé par la région Occitanie.

Une récompense qui valorise les efforts des chasseurs en matière d'actions pour la biodiversité. **Bravo !**



Habios

En montagne, la FDC poursuit son action de réouverture des landes subalpines.

10 ha ont été ainsi ouverts sur la commune d'Artigue en septembre 2017.

Au cours du printemps 2018, 10 perdrix grises seront équipées de balises solaires GPS, ce qui devrait permettre de mieux connaître l'utilisation par l'espèce de ces zones aménagées .

Ekolien : un outil pour les enfants

Le site Ekolien, a été conçu par la FNC pour faire découvrir la biodiversité de proximité aux enfants. L'éducation à la Nature est plus que jamais un sujet d'actualité.

Ekolien est une base de données riche d'informations pour sensibiliser nos petits ambassadeurs à la protection de l'environnement.

Le site est régulièrement réactualisé et complété par des nouveaux contenus dont des vidéos.

Adresse du site : <http://www.ekolien.fr/>



Conseil Départemental



- Gestion cynégétique de la Forêt départementale de Buzet sur Tarn - septembre 2014 pour 5 ans - Suivi et Gestion des populations de grands gibiers.
- Canal de St Martory (Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de Haute-Garonne) prévention de la noyade du Grand Gibier par la recherche de systèmes de sauvetage - mars 2014 pour 3 ans avec renouvellement annuel par tacite reconduction.
- Gestion et aménagement d'habitats naturels de la faune sauvage en Haute-Garonne - septembre 2014 pour 3 ans - Promotion des pratiques agricoles et de la conservation des éléments naturels favorables pour la petite faune de plaine sur les GIC.
- Échange de données sur les zones humides - septembre 2014 pour 3 ans- Participer à l'inventaire départemental des zones humides.



Val d'Aran

Développer des relations de coopération trans-pyrénéenne

en matière de faune sauvage.

Mai 2013 pour 30 ans

Chambre Agriculture

Formations des agriculteurs aux techniques et à la réglementation du piégeage.

Formation au permis de chasser.

Agrifaune : partenaire technique sur la gestion de l'inter-culture.



LPO - ONCFS - ONF - Collectivités -

Nature Comminges - Associations

vols libres

Maintien des pratiques de l'activité humaine en présence d'une aire de nidification du Gypaète barbu.



ONCFS—DREAL

Convention restauration et conservation de la population Ours des Pyrénées -renouvellement annuel



Fédération de Pêche

Convention de partenariat sur les documents d'urbanisme - depuis mars 2015 avec renouvellement annuel





Un espace fonctionnel

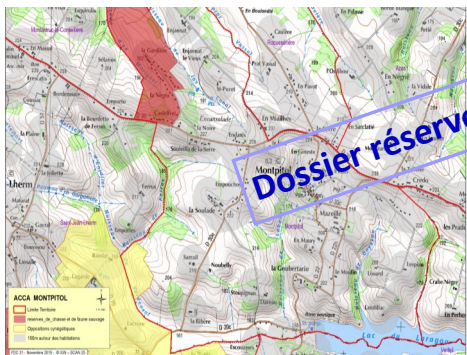
L'espace adhérent a été mis en service sur notre site internet il y a plus d'un an. C'est un outil spécifique destiné à mieux communiquer avec les adhérents territoriaux.

Plusieurs fonctionnalités de saisie ou de consultation sont déjà opérationnelles :

- consulter des **documents administratifs** et réglementaires : Compte-rendu d'AG, kit AG, modèles statuts
- faire votre **demande de Plan de chasse**, et consulter l'historique des attributions
- enregistrer directement vos renseignements sur le **cahier de battue** numérique
- consulter l'évolution des **dossiers de dégâts** de gibiers sur votre territoire, ainsi que l'historique de votre unité de gestion
- Consulter les **pouvoirs de vote** qui vous ont été donnés lors des validations du permis de chasser.



Déjà beaucoup d'adhérents utilisent ce service.



Espace adhérents

245 territoires ont fait leur demande de Plan de Chasse via l'espace adhérent pour la saison 2018-2019.

Ils ont choisi le confort d'utilisation, la simplification, la confirmation immédiate de la réception.

Prêt de matériel

Pour les Forums d'associations, ou les animations de village, la FDC met à disposition des sociétés de chasse et d'ACCA, du matériel d'exposition : animaux, plaquettes, affiches, déroulants ...

Si vous avez besoin, contactez la Fédération pour valoriser les actions des chasseurs.

Cartographie

Le service cartographie de la Fédération vous seconde dans votre projet de **changement de Réserve de Chasse et de Faune sauvage**. Faites appel à nous.

Date limite des demandes : janvier pour une mise en place la saison suivante.

La Fédération souhaite mettre à la disposition de chaque adhérent, la cartographie de son territoire en format numérique, via l'espace adhérent. Nous vous en reparlerons bientôt.

Règlementaire : un guichet unique à la sous-préfecture de Muret

Nouvelle procédure pour le traitement des assemblées générales

En raison d'une centralisation administrative du greffe des associations sur notre département, et grâce au concours du service association de la sous-préfecture de MURET et du service environnement, eau et forêt de la DDT, la FDC31 propose dorénavant à ses adhérents, **un guichet unique pour le traitement de leurs assemblées générales.**

Pour déclarer les modifications de conseil d'administration, bureau, modification règlement intérieur ou de chasse, etc... trois possibilités sont proposées :

- **Déclaration dématérialisée** à partir d'un compte en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/associations>

Cette option a l'avantage d'être rapide (moins de 30mn), efficace (avec réception dans les 24h), pratique (avec un suivi du dossier), sécurisée et écologique (zéro papier) !

- **Déclaration par voie postale** : envoyer vos éléments à l'adresse suivante Préfecture de Haute Garonne -10 allées de Niel -BP 20212 -31605 Muret Cedex *Attention mettre une enveloppe timbrée pour la réponse*

- **Déclaration au guichet de la sous-préfecture**, uniquement sur rendez-vous **Quand doit-on utiliser cette procédure ?** Une déclaration est à faire au service des associations de la sous-préfecture dès qu'il y a un changement dans votre bureau, vos statuts ou votre règlement intérieur ou de chasse.

Précision : 1 seul exemplaire des documents relatifs à l'AG (délibération, élargement, convocation), des statuts/ règlement de chasse ou du Cerfa, doit être envoyé.

Quels documents pour la FDC31 ?

Les adhérents territoriaux devront retourner uniquement la fiche déclarative du bureau et des référents internet.

Et pour la DDT ?

A partir de 2018, la DDT recevra directement les éléments via le service des associations de Muret.

Ne pas envoyer de comptes-rendus d'AG, ni à la FDC31 ni à la DDT !

Nuisibles

Analyse des 230 retours de bilans de captures des principales espèces classées nuisibles
(sur les 13 espèces de notre département)

RAGONDIN	CORNEILLE	RENARD	FOUINE	PIE BAVARDE
2739	828	650	202	2256

87,21% La Fédération de Haute-Garonne a le meilleur taux de réussite de France métropolitaine !

En 2017, il y a eu 7 sessions de formation du permis de chasser pour 625 candidats. Parmi eux, 525 personnes ont obtenu l'examen.

Ce chiffre confirme la qualité de notre service formation.



Chasse accompagnée

33 chasseurs ont suivi cet apprentissage pour se familiariser à la pratique de la chasse avec un parrain dès l'âge de 15 ans.

Piégeage

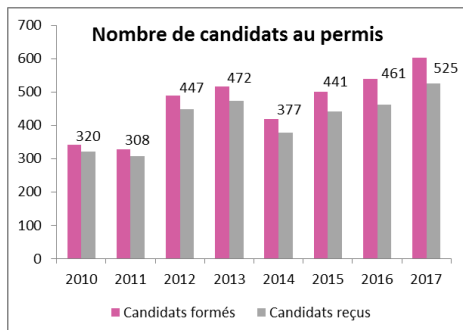
Tous ceux qui souhaitent piéger doivent suivre une formation théorique et pratique pour obtenir un agrément.

En 2017, ils étaient 87 à devenir piégeur .

Garde Chasse particulier

En 2017, une session de formation organisée à la Fédération, avec la participation de l'ONCFS, a permis de former 37 gardes particuliers.

Permis de chasser



La FDC31 forme les agriculteurs

Dans le cadre du programme de formation Vivea de la Chambre d'Agriculture 31, des formations permis de chasser et de piéger agréé sont proposées aux agriculteurs du département. Plus de 73 exploitants agricoles ont suivi une formation permis en 2017 et 66 ont eu l'examen.

Chasse à l'arc

47 chasseurs ont suivi cette formation.

Chef de battue

L'évolution du SDGC a amené beaucoup d'ACCA et Sociétés de Chasse à se mettre en conformité avec les nouvelles mesures.

12 sessions de formation initiale avec 212 chasseurs et 6 sessions de remise à niveau avec 97 personnes ont été programmées en 2017.

Hygiène de la venaison

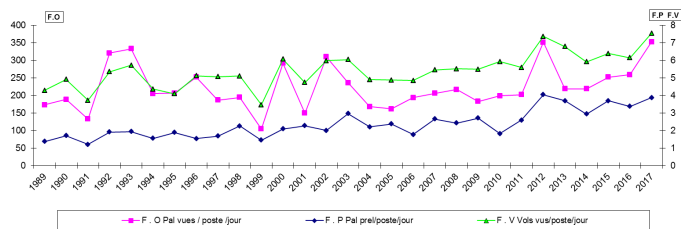
Les 2 sessions ont permis à 58 participants de se former aux bonnes pratiques de l'hygiène de la venaison.

Migrateurs / Palombes

En Haute-Garonne, pendant 1 mois 1/2 une vingtaine de paloumayres complètent leur carnet d'observations du haut de leur chêne ou de leur pylône. Ces informations permettent de décrire le déroulement de la migration de l'oiseau bleu.

Cette année il a fallu attendre fin octobre pour enregistrer le 1er mouvement significatif, qui a été d'une amplitude remarquable. Le second pic de même importance a été observé une semaine plus tard. Ce n'est que mi novembre que le 3ème pic a clôturé la saison de migration.

EVOLUTION DU FLUX MIGRATOIRE ET DU PRELEVEMENT



Malgré le faible nombre de journées à fort passage, la migration 2017 est la plus importante de ces dernières années. La moyenne des vols vus / jour était proche de 8, ce qui représentait 350 palombes vues en moyenne journalière.



Rappel : le carnet bécasse 2018 ne sera distribué qu'à ceux qui auront retourné celui de l'année précédente



Bécasses

Sur la saison 2017-2018 : **6011** carnets bécasse ont été distribués.

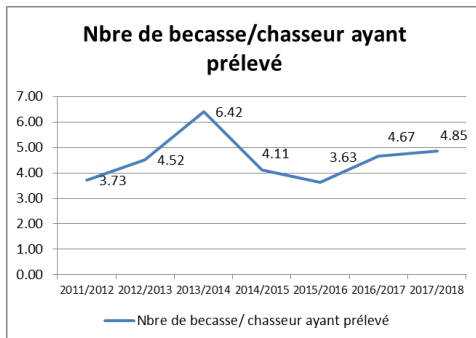
Au 4 avril 2018, à peine la moitié des carnets ont été retournés à la Fédération des Chasseurs. Sur un échantillon de 500 carnets saisis, nous pouvons définir quel a été le déroulement de la migration et quantifier les prélèvements réalisés :

⇒ 64 % des chasseurs ont prélevé moins de 5 bécasses

⇒ 30 % en ont prélevé entre 5 et 15

⇒ et 6 % plus de 15.

Le pic du prélèvement a eu lieu de fin novembre à fin décembre.



Le graphique ci-dessus indique que le prélèvement moyen par chasseur ayant prélevé, est estimé cette saison à 4.85 oiseaux. Cette valeur reste dans les moyennes départementales qui varie de 3.73 à 6.42 depuis 7 ans.

Petit Gibier / Lièvre

Cette espèce bien présente dans le département fait l'objet d'un suivi régulier depuis longtemps par comptage de nuit au phare. Ce graphe indique une reprise des populations de lièvre à l'échelle du département. La valeur de l'IKA s'est considérablement rapprochée de 1.

Nous enregistrons une augmentation sur la quasi-totalité du département, avec des

valeurs entre 0.90 et 1.30, à l'exception des Pyrénées centrales où l'IKA se maintient autour de 0.50 lièvre vu au km parcouru.

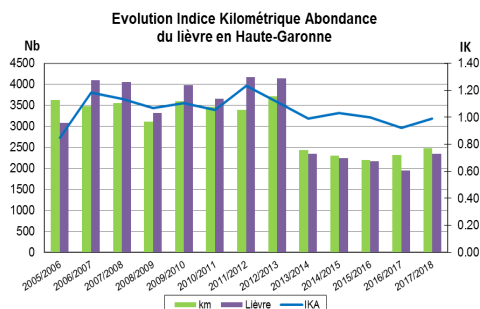


Comptages

Cet hiver, 70 sorties nocturnes ont permis à la FDC31 accompagnée des chasseurs, de prospecter 107 communes.

58 autres communes ont été explorées par les chasseurs seuls, autorisés par une convention signée avec la Fédération (avec ou sans prêt de matériel).

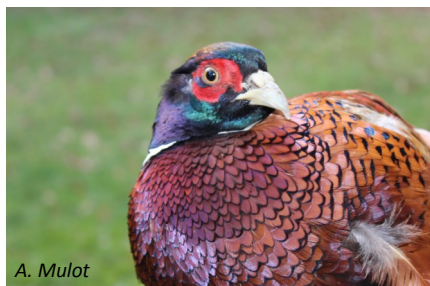
Nous pouvons noter la qualité des 2 méthodes de comptages car, dans un cas comme dans l'autre, les résultats sont similaires.



Faisan

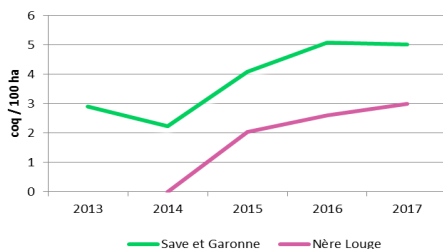
Pendant la période de reproduction, les coqs chantent, ce qui permet de les identifier.

Dans les 2 GIC conventionnés, 70 points d'écoute sont localisés sur tout le territoire. Au cours de ces opérations réalisées en mars-avril, il est possible de mesurer l'efficacité du repeuplement et de la gestion pratiquée par les chasseurs.



A. Mulot

Evolution des coqs chanteurs



Les efforts de gestion sont bénéfiques au développement du faisan dans les paysages favorables à cette espèce. Les résultats des comptages indiquent qu'après une forte augmentation des populations les années suivant la création du GIC, une stabilisation s'installe.



La méthode de comptage "au chant" dite "**magnéto**", effectuée par les chasseurs en collaboration avec la FDC31 et l'ONCFS, est maintenant appliquée sur les GIC conventionnés Gestion Durable de la perdrix rouge. Elle s'applique sur 24 circuits.

Après avoir été testée plusieurs années, cette méthode donne une meilleure corrélation entre les chiffres obtenus et le ressenti terrain.

Perdrix rouge : un suivi précis

Les résultats sont consolidés par les comptages d'été.

Sur le GIC de l'Auta, après 12 ans d'activité, nous comptabilisons une moyenne de 6 à 7 couples/ 100 ha.

Sur les GIC plus récents, les densités sont de l'ordre de 2 couples / 100 ha.



Balise solaire GPS sur perdrix rouge : une première en France !

Dans le cadre du projet Corribior, la Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne, en collaboration avec le réseau Perdrix Rouge de l'ONCFS, vient d'équiper de balises des perdrix rouges.

Objectif : Connaître l'utilisation de l'habitat de la perdrix rouge en période de reproduction.

Sur les communes d'Azas, Roqueserière et Montpitol, des captures de perdrix sauvages ont été réalisées afin de les équiper de balises solaires GPS. Le dispositif a été installé sur 8 oiseaux entre le 14 mars et le 14 avril 2018.

C'est la première fois en France que ce type d'opération est réalisé avec un équipement GPS. Il a pour avantage de connaître la position des oiseaux au jour le jour. Les perdrix sont reparties dans leur milieu naturel, lestées de 10 grammes.

La FDC31 et ses partenaires communiqueront en cours d'année les **précieuses données qui ressortiront de cette opération.**



© A. Gaujard FDC31



GIC Petit Gibier : une gestion durable de la chasse du petit gibier

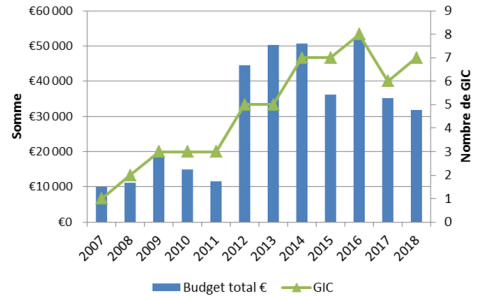
Un GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique) est un outil qui permet de regrouper plusieurs détenteurs de droit de chasse pour favoriser la gestion durable des espèces de Petit Gibier.

Cette démarche se fait à l'initiative des chasseurs, qui souhaitent installer une souche naturelle ou améliorer les densités existantes.

Comment ? Il est nécessaire de travailler simultanément sur le suivi des espèces, la gestion de la chasse et l'aménagement des milieux. Le rôle de la FDC dans ces GIC, est d'apporter un soutien technique et financier.

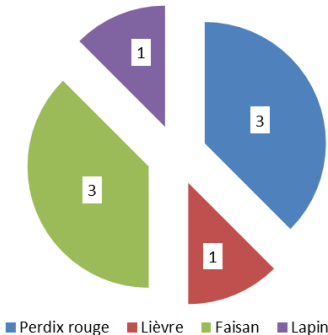
7 GIC

Le Conseil d'Administration de la FDC adopte annuellement un budget par GIC dont le montant est adapté à la surface du territoire et aux aménagements prévus dans leur Plan d'actions. L'enveloppe globale était de 35 000 € sur la saison 2017-2018.



68 communes en GIC

GIC par espèce



Depuis quelques années, le nombre de GIC fluctue entre 6 et 8, ils travaillent sur 4 espèces différentes : lièvre, perdrix rouge, faisan et lapin.

Les deux espèces les plus prisées sont le faisans et le perdreau rouge.

Un nouveau GIC (Terre Lauragaise) s'est créé en 2017 pour repeupler son territoire en faisans, ce qui porte à 7 le nombre de GIC en activité.

Un nouveau GIC lapin est en cours de réflexion en zone de montagne.

Grand Gibier / Chevreuil

Sur la saison 2017/2018 , 6 200 chevreuils ont été attribués.

Ce prélèvement stabilise l'indice kilométrique départemental à 0.66.

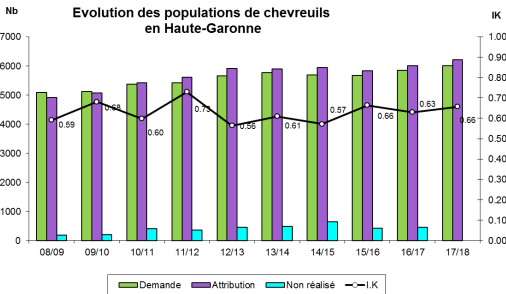
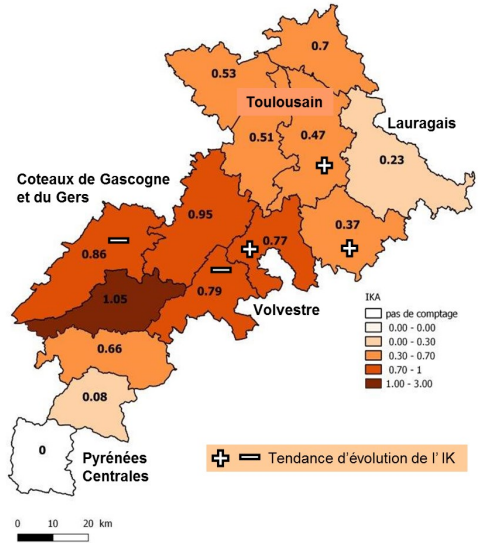
A la lecture de la carte, nous constatons une progression des effectifs au nord du Volvestre et dans le Lauragais.

A contrario, la tendance est à la diminution dans le secteur des Coteaux de Gascogne et du Gers.

Une tendance à l'uniformisation des densités se dessine à l'échelle du département.

Cette uniformisation se traduit par un IK dont les valeurs sont comprises dans une

Résultats comptages Chevreuil 2017/2018



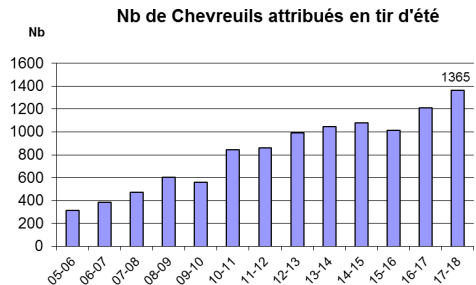
plage de 0.4 à 0.8 chevreuil au km, ce qui semble refléter des densités acceptables.

Les demandes de tirs d'été sont en constante progression. En 2017, 1365 chevreuils étaient attribués pour la saison estivale, ce qui représente plus de 20 % de l'attribution départementale.

Retourner son bilan tir d'été, une obligation administrative.

En absence du retour du rapport de réalisation des prélèvements tir d'été, vous risquez de ne pas bénéficier d'attribution estivale l'année suivante.

Rappel : l'attribution en tir d'été est plafonnée à 50 % de l'attribution totale du territoire.



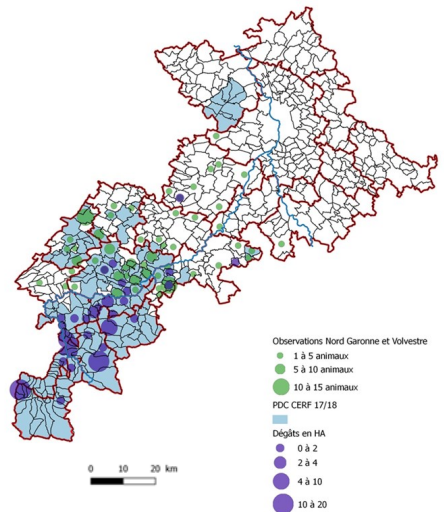
Cerf : une proposition inédite

Dans sa zone de prédilection ou en périphérie, tous les indicateurs traduisent une augmentation des effectifs.

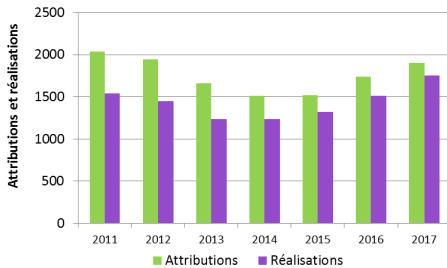
Cette progression rend la présence du Cerf compromettante, dans les cultures mais aussi aux abords des axes routiers.

Suite à des échanges avec les agriculteurs et les services de l'Etat, le conseil d'administration de la Fédération propose pour la saison prochaine un dispositif inédit au service des chasseurs.

Présence du cerf en Haute-Garonne en 2017



Evolution du plan de chasse et des comptages Cerf en Haute-Garonne



Évolution :

L'an dernier le Plan de Chasse a été adapté à l'augmentation de l'indice kilométrique, mais les 1904 attributions réalisées à près de 90%, n'ont pas été suffisantes pour stabiliser la population.

Plan de chasse cerf, un dispositif innovant

Les chasseurs souhaitent conserver la maîtrise de la gestion du Cerf et se donnent les moyens d'y parvenir. Pour la saison prochaine, les contraintes seront atténuées pour faciliter la réalisation d'un plan de chasse proposé en augmentation significative. Dispositif pour la saison 2018-19 :

1/ Toute attribution supérieure à celle de l'an dernier sera intégralement subventionnée par la Fédération, sur tout le département.

2/ Dans tous les territoires situés en zone de colonisation (hors pays Pyrénées centrales) :

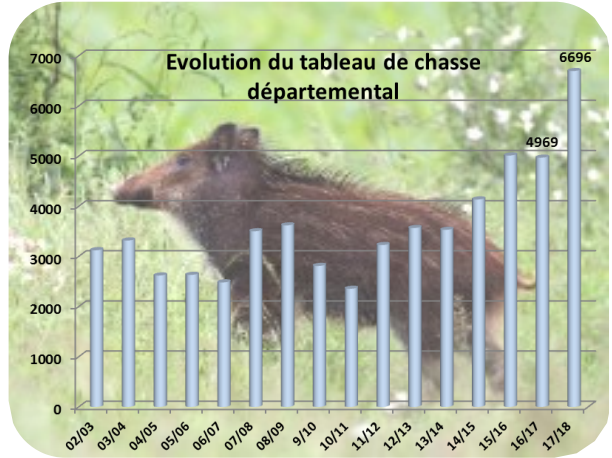
- Un bracelet CEI (indifférencié) sera proposé pour le premier prélèvement, il sera complété par un CEF (biche) pour le second et ainsi de suite.
- Pour le territoire qui obtient sa première attribution d'un plan de chasse Cerf pour la saison 2018/19, il ne paiera que le(s) bracelet(s) utilisé(s).



Sanglier : une progression fulgurante

Avec près de **6 700** prélèvements cette saison, le tableau de chasse sanglier a progressé de 34 % par rapport à celui de l'an dernier, et il a doublé en 4 ans sur l'ensemble du département !

La progression est constatée sur la quasi-totalité des unités de gestion. C'est en montagne que cette augmentation a été la plus significative : 4 des 5 UG du pays des Pyrénées centrales ont doublé leurs prélèvements.



La situation des points noirs était pour la saison 2017-2018 :

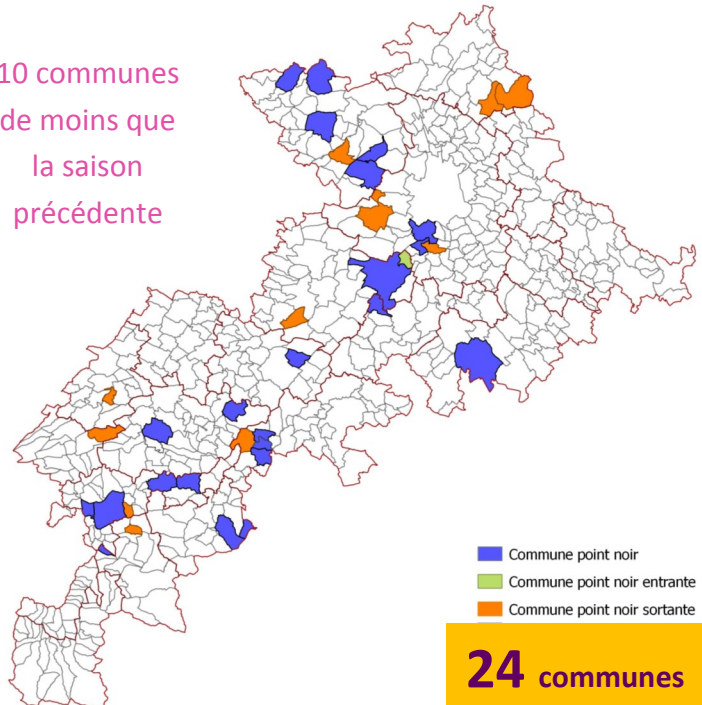
Communes restant en points noirs

AUSSEING
BARBAZAN
BELBEZE-EN-COMMINGES
LE BURGAUD
CINTEGABELLE
LE FAUGA
FRANCAZAL
FRONTIGNAN-DE-CGES
LAGRAULET-SAINT-NICOLAS
LATOUE
MARIGNAC-LASCLARES
MARIGNAC-LASPEYRES
MONDONVILLE
MONTCLAR-DE-CGES
MONTESPAN
MURET
PIBRAC
PINSAGUEL
POINTIS-INARD
PORTET-SUR-GARONNE
SAUVETERRE-DE-CGES
THIL
URAU

Commune entrante

SAUBENS

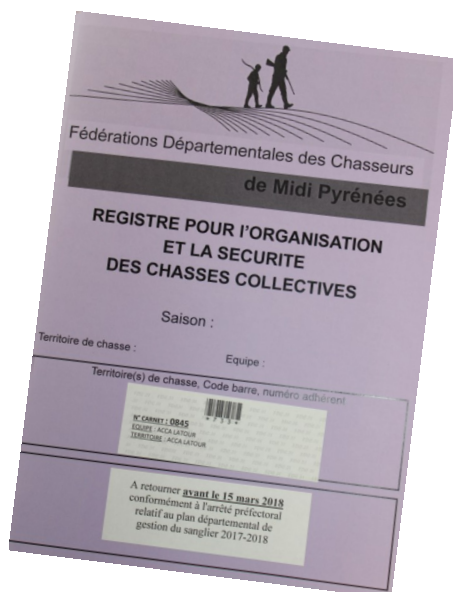
10 communes de moins que la saison précédente



24 communes

Ce document a été élaboré pour aider les chasseurs à organiser des chasses collectives dans le respect des règles de sécurité, pour le Cerf, le Sanglier, le Chevreuil et le Renard.

Il a été conçu par plusieurs Fédérations de Chasseurs de la région. Son contenu est commun à l'exception de 4 pages que chaque département personnalise en fonction des informations qu'il souhaite diffuser.



Un contenu à "double entrée"

Recevoir des infos

Transmettre des données

Un contenu "Réglementaire"

- Des conseils : liste des consignes de sécurité à rappeler à chaque battue par le responsable de l'organisation, rôle du chef de battue...
 - Extrait de 2 Arrêtés Préfectoraux : les périodes et modalités de chasse des espèces concernées, et les points réglementaires relatifs à la sécurité à la chasse en battue
 - Informations sur l'hygiène de la venaison.
- Pour protéger les consommateurs de viande de sanglier, la conduite à tenir vis-à-vis de la trichine.
- Liste des conducteurs de chiens de sang pour rechercher le gibier blessé.

Des tableaux de saisie "Gestion des espèces"

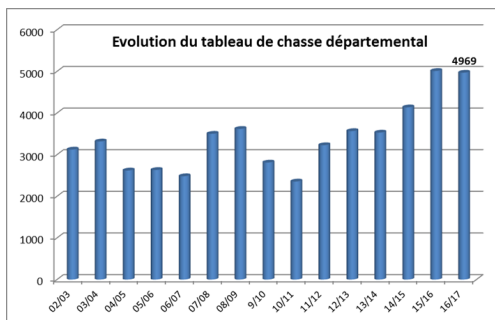
- pour indiquer les dates de battues,
- la fréquence des battues,
- les participants,
- les animaux vus et prélevés.

Les contenus serviront en cas de contrôle, à mesurer la pression de chasse et à établir certaines statistiques... D'où l'importance de bien remplir les informations à chaque sortie collective.

Étude du registre de battues 2016-2017

Sur les **742** registres distribués la saison 2016/2017, seulement 80% des 620 retournés, sont exploitables. Les données recueillies permettent d'améliorer les connaissances en matière de gestion des espèces. Les statistiques présentées ci-après concernent exclusivement le sanglier.

Comme indiqué dans le graphique ci-contre, nous constatons une stagnation en 2016-2017 après une période de constante progression des prélèvements.

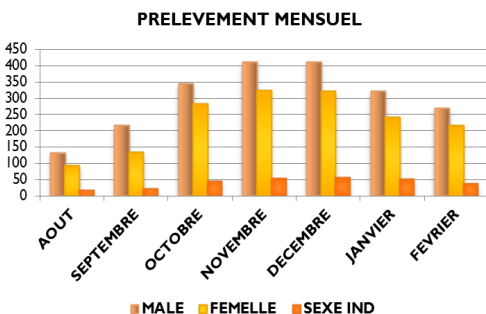


A la lecture du graphe ci-contre, il est mis en évidence que les prélèvements progressent régulièrement de l'ouverture au mois de novembre-décembre où ils sont à leur apogée.

Le tableau de chasse diminue sensiblement ensuite jusqu'en février.

Le nombre de mâles prélevés est toujours supérieur à celui des laies, tout au long de la période.

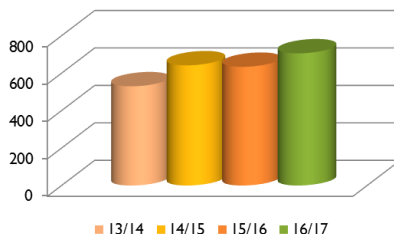
En 2016-2017 l'ouverture du sanglier a été avancée au 1er août. Cette opportunité n'a pas été très utilisée, comme en témoigne le graphique ci-dessous.



Le saviez-vous ?

- 385 équipes ont chassé au moins 1 sanglier dans la saison 2016-2017
- 12,5 chasseurs en moyenne sont présents par battue
- 1 sanglier est prélevé toutes les 2,5 battues
- 3 000 chasseurs sont « spécialisés » dans cette chasse collective

Evolution des battues en août

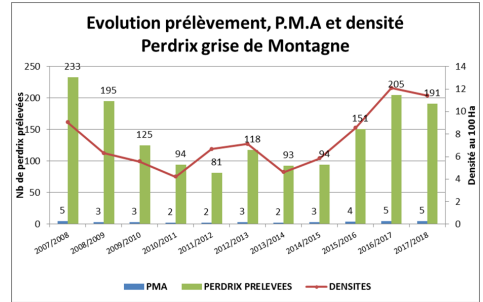


Gibier de montagne/ Galliformes

Trois espèces de galliformes sont présentes en Haute-Garonne : le lagopède, le grand tétras et la perdrix grise de montagne. Elles font l'objet d'un suivi quantitatif annuel avec des méthodes de comptage proposées par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne).

Comptages et prélèvements

Les valeurs de densités sont obtenues par la réalisation de comptages aux chiens d'arrêt. Ce suivi permet de mettre en évidence que la taille des populations fluctue, principalement sous l'influence des conditions météo qui conditionnent la qualité de la reproduction. Le graphique indique que les prélèvements de perdrix grises sont rigoureusement adaptés à l'évolution de la densité. Ces 3 dernières années, la qualité de la reproduction est bonne. Pour la saison 2017-2018, le Prélèvement Maximum Autorisé (PMA) était de 5 par chasseur, ce qui a conduit à un tableau de chasse de 191 perdrix grises.



Que disent les carnets ?

Pour chasser la perdrix grise de Montagne, le chasseur doit posséder obligatoirement un carnet spécifique conformément au plan de gestion de cette espèce. **312** carnets ont été distribués pour la saison 2017-2018.

L'analyse des données enregistrées, indique :

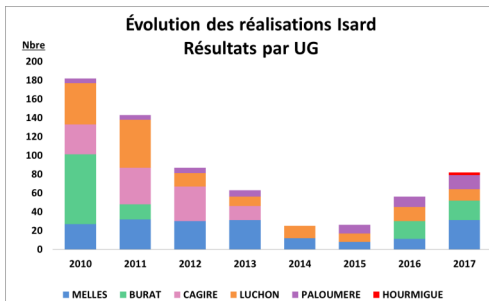
- 2384 oiseaux ont été vus
- 90 chasseurs ont prélevé au moins 1 oiseau
- 61 % des prélèvements ont été faits la 1ère quinzaine de l'ouverture
- 78% sont réalisés le matin



Isard

L'isard fait l'objet d'un suivi annuel sur la totalité de sa zone de présence.

Après l'épisode de pestivirose, les résultats des comptages confirment la reconstitution des populations. En 2017-2018, 107 animaux ont été attribués sur 5 UG, dont celle du Hourmigué qui a connu sa 1ère attribution, récompense d'une réintroduction réussie débutée en 1998.

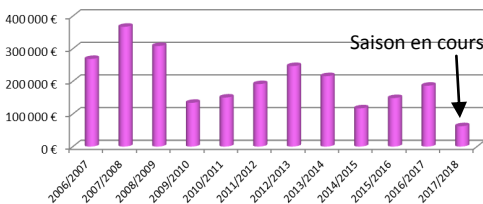




Les communes en points noirs sont prospectées exclusivement par les salariés de la FDC31.

L'enveloppe des indemnités liées aux dégâts fluctue annuellement entre 70 000 € et 300 000 €. Ces variations sont tributaires de l'importance des dégâts et du prix des cultures. Sur la saison 2016-2017 cette enveloppe était de 186 297 €.

Evolution du montant des indemnités dégâts en Haute Garonne



Depuis sa mise en place il y a 5 ans, les conventions de prêt de matériel ont doublé.

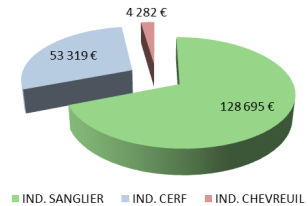
Au regard du graphique ci-contre, les cultures les plus détruites sont le maïs avec plus de 68 ha puis le colza et les céréales à paille avec près de 30 ha chacun.

Nous restons très vigilants avec les cultures à forte valeur ajoutée, que sont le maraîchage, le maïs semence, maïs pop corn... qui font l'objet de la plupart des conventions.

Les expertises sont réalisées par une équipe de 9 estimateurs dont 7 salariés de la Fédération. L'organisation mise en place précise pour chacun d'eux son secteur d'intervention.

Sur la saison 2016-2017, il y a eu 201 réclaments pour 262 dossiers.

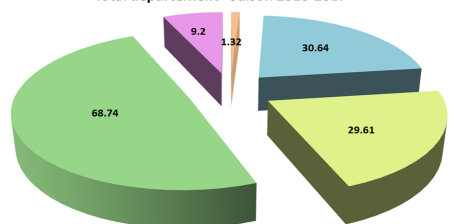
Proportion des indemnités par espèce Saison 2016/2017



Si le sanglier est le principal auteur des dégâts, nous constatons depuis quelques années que le cerf prend une place importante dans les indemnités.

En 2014-2015 le montant des indemnités est historiquement bas ; depuis, la tendance est à la hausse. Dans cette période les dégâts de sangliers ont progressé de 30%, alors que ceux causés par le cerf ont doublé. Cette situation est surveillée par les orientations de gestion préconisées par la FDC31, la pression de chasse exercée par les chasseurs, et complétée par les dispositifs de protection des cultures.

Surface détruite en ha par type de culture Total département - Saison 2016-2017



La Fédération est consciente que la biodiversité, dont la biodiversité ordinaire à laquelle appartient le gibier, doit être préservée voire améliorée.

Elle s'est dotée d'un service Environnement pour contribuer à cet objectif.

Une des principales missions de ce service consiste à valoriser les connaissances cynégétiques qui ont toute leur importance dans les projets d'aménagements.

Nous sommes des partenaires privilégiés et obtenons des fonds publics dans différents programmes environnementaux.

De nombreuses missions sont menées dans différents paysages du département : en plaine, en zone de montagne et en zones humides.

Missions en Plaine

Agrifaune : L'ONCFS accompagne financièrement la FDC31 pour la promotion des bonnes

pratiques agricoles au travers des couverts faunistiques, des couverts d'inter-culture et des haies .



Une vidéo sur l'utilisation de l'inter-culture est consultable sur nos actualités Internet ou ici.



Corribior : L'amélioration des corridors écologiques "Corribior" a été mise en place sur 24 communes du Pays Lauragais. La Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et l'Europe apportent un soutien financier à cette opération.

En partenariat avec Arbres et Paysages d'Autun, la FDC31 sensibilise agriculteurs et collectivités à la mise en place d'éléments paysagers et agricoles favorables à la TVB et à la biodiversité.



Missions en Zones humides

Miléoc : Pour améliorer la réussite des opérations de gestion durable menées par les GIC, la Fédération propose des actions d'aménagement du territoire. Des travaux de restauration de 22 mares ont été réalisés sur le GIC de l'Auta et des diagnostics écologiques sont réalisés sur les GIC Garonne Tarn et Coteaux et Nère Louge. Ils sont financés avec l'appui de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de l'Europe.



Missions en zone de Montagne

Habios : Une des principales conséquences de la déprise agricole est la fermeture des milieux montagnards.

Cette évolution réduit les zones favorables à la reproduction de la perdrix grise de montagne et donc à son développement.

Grâce à un financement européen dans le cadre du programme **Habios** (Interreg-Poctefa), un diagnostic a été réalisé sur la commune d'Artigue (Luchonnais), pour déterminer une zone à ouvrir.

Après cette étude, l'opération d'ouverture a pu être réalisée dès l'automne 2017.

En 2018, des perdrix grises de montagne doi-

vent être équipées de balises solaires GPS afin de suivre le comportement des oiseaux dans ces nouvelles zones . Cela permettra d'apprécier l'impact de ces aménagements sur leur développement.



© A. Gajard



Le Conseil Départemental et la Fédération 31 au secours des noyés !

Le canal de St Matory est une infrastructure qui limite les déplacements de la faune sauvage.

La Fédération des chasseurs a souhaité travailler sur cette problématique en collaboration avec le SMEA 31 gestionnaire de l'ouvrage pour limiter les nombreuses noyades recensées.

Ce partenariat a débuté en 2014, par la pose d'une drome en amont de la micro-centrale de Mondavezan, fournie par le Conseil Départemental 31.

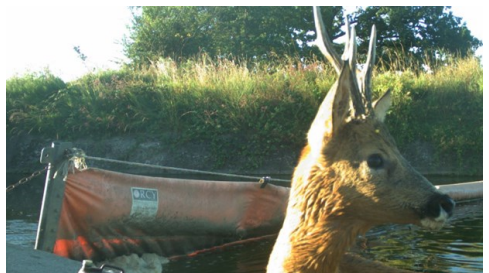
Ce dispositif positionné de façon à guider les animaux immergés vers une rampe d'accès, a

été efficace au vue des clichés recueillis par l'appareil photo positionné par la Fédération.

Résultats : 2 espèces de grand gibier ont été sauvées : 14 chevreuils et 2 sangliers.

Une deuxième drome a été installée en mars 2018, en amont de la première pour identifier une zone sensible aux noyades

A ces 2 dispositifs sera associée la pose d'appareils photos pour mesurer leur efficacité.





Site internet

33 600 internautes ont consulté les pages de la Haute-Garonne durant l'année 2017.

135 000 pages ont été consultées principalement sur les thèmes de la réglementation, la validation du permis de chasser, la formation et les actualités.

Newsletter

L'actualité envoyée à 8 200 abonnés tous les trimestres pour informer sur l'actualité cynégétique et inciter la connexion au site internet.

Sentier pédagogique

La Fédération a été sollicitée par la mairie de Capens pour aider à la réalisation d'un sentier pédagogique. Les maquettes graphiques ont été conçues par notre service communication, les panneaux sont en cours de finalisation.

Périodicité des visites sur le site Internet

Les pics de fréquentation de notre site internet se situent en janvier, avril et septembre, correspondant à l'envoi de nos newsletters.

Une pointe en décembre fait suite à l'envoi d'une information sur la chasse en temps de neige, en septembre c'est au moment de l'ouverture que la fréquentation est la plus dense.

Chasse sur son 31

Une revue annuelle est envoyée aux 12 000 chasseurs et à toutes les mairies. Elle présente les missions de la FDC31 en matière de gestion de la faune sauvage et d'aménagement des territoires.

Contacts Presse

Dans la volonté d'informer le grand public des initiatives de la Fédération, un réseau de contact presse papier et audiovisuel est utilisé pour élargir la couverture médiatique.

L'Ecole Buissonnière—Film de Nicolas Vanier



En août 2017 nous avons fait l'école buissonnière en avant première avec Nicolas Vanier ! Son film donnait l'occasion de découvrir des paysages magnifiques de Sologne à travers une histoire d'hommes, de nature, de passion et de transmission.

« Nous consommons beaucoup plus que ce que la terre produit. » rappelle Nicolas Vanier.



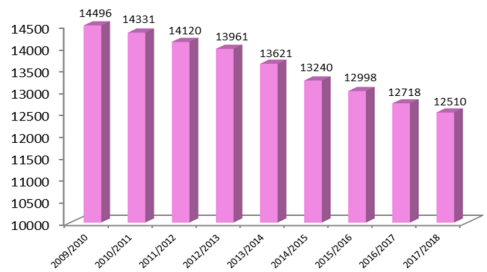
JB Portet a accueilli N. Vanier au cinéma Véo de Muret lors de la projection du 29/08.

Tous les ans, pour pratiquer son loisir et accomplir sa mission, le chasseur doit acquérir sa validation annuelle : 12510 chasseurs sur la saison 2017/2018.

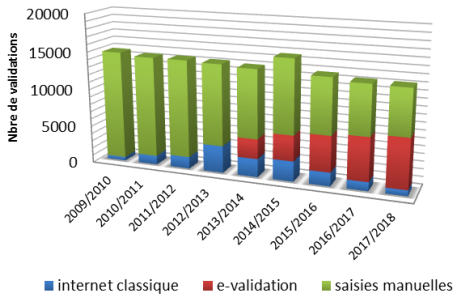
La perte du nombre de validations se stabilise autour des 1,6% sur la saison 2017-2018. Cette baisse est limitée par la nouvelle dynamique mise en place par la Fédération avec l'action "Accueil et fidélisation" et par l'augmentation des sessions de formation.

D'autre part, le service Guichet Unique se donne les moyens chaque année pour accueillir

Evolution du nombre de chasseurs



Evolution mode de saisie des validations



et servir les chasseurs dans ses locaux ou par contact téléphonique. En privilégiant la validation par internet, la FDC31 permet aux chasseurs d'avoir une commodité maximale pour l'achat de la validation annuelle.

La part de e-validation (impression directe sans délai ce qui accroît son attractivité) est de 54% du total des validations. Ce succès s'explique par la vulgarisation des outils internet, et par le besoin de simplification souhaité par chacun des utilisateurs.

Nous pouvons noter que sur les 12 510 validations, plus de 9 000 chasseurs ont validé également le timbre grand gibier.

Assurances 2017/2018



7 750 chasseurs ont choisi de prendre l'assurance Chasse lors de leur validation : 5770 assurances Responsabilité Civile et 1975 assurances complètes.

Parrain-parrainé c'est 50% remboursé !

37 € remboursés au parrain et 37 € au filleul, c'est ce que propose cette opération. Pourtant attractive, seulement 24 parrains-parrainés, en ont bénéficié.

440 validations "nouveau chasseur"

Cette année **440 nouveaux chasseurs** ont validé leur permis de chasser pour la 1ère fois en Haute-Garonne. Ils ont bénéficié du tarif attractif et compensent la baisse du nombre global de validations.



Les Fédérations départementales ont des missions identiques qui peuvent être coordonnées et mutualisées. Les compétences du pôle d'ingénierie de la FRC Occitanie permettent cette mutualisation autour de projets territoriaux, et l'obtention des financements régionaux ou européens pour les réaliser.

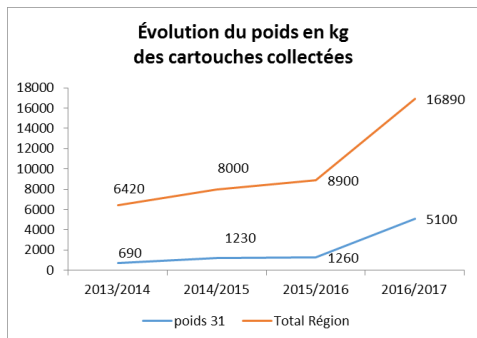
Ramassage des cartouches

Le projet de récupération des cartouches connaît un succès croissant d'année en année. La dernière saison, **21 m3 de cartouches pour un poids de 5.1 tonnes** ont été recyclés. Cette progression de près de 300% est aussi liée à la collecte des ball-trap (pour une part

de 30%) en complément de la collecte effectuée auprès des 6 armureries partenaires.

Ce geste éco-citoyen est-il devenu "naturel" ?

La Fédération remercie les chasseurs ainsi que les partenaires qui se mobilisent pour la préservation de l'environnement en revalorisant ces cartouches usagées.



Suivi inter départemental des espèces

Plusieurs départements de la région collaborent sur des actions communes de suivi des espèces. C'est le cas de la FDC31 et FDC65 pour les comptages Cerfs en Basse Barousse.

Naturo bus

Le projet de bus pédagogique s'est concrétisé début 2018. La Fédération de la Haute-Garonne disposera de ce matériel pour les manifestations auxquelles elle participe.

Communication :

La Fédération Régionale des Chasseurs est porteuse de projets sur la communication à destination du grand public .

En plus d'être coordinatrice de l'évolution du site internet, elle communique avec les réseaux sociaux par Facebook ou en proposant des vidéos sur sa chaîne Youtube.



La Fédération cherche à donner une nouvelle dynamique à nos territoires. Ainsi elle a entrepris de faire valoir les avantages à accueillir des chasseurs auprès de ses adhérents.

Le constat :

Certains chasseurs ont des difficultés pour pratiquer leur loisir par manque de territoire, alors que certains territoires sont en quête de chasseurs.

Face à ce constat la FDC31 a cherché des solutions pour les rapprocher.

Le test :

Avant de lancer l'opération, la FDC a enquêté auprès de 24 territoires pour vérifier si leurs offres étaient compatibles avec les attentes recensées des futurs chasseurs.

Des outils d'aide à cette "rencontre" entre territoires et chasseurs étaient en test dès cette année sur un groupe d'ACCA volontaires.

Choisir d'accueillir :

Choisir son chasseur à accueillir, telle est la proposition que fait la FDC31 à ses ACCA et Sociétés de Chasse.

Ce choix s'effectue dans un esprit de transmission des valeurs de la chasse et du maintien du lien associatif.

En 2017-2018, le projet Accueil c'est ...

5 Commissions spécifiques

625 enquêtes auprès des candidats au permis

17 ACCA/AICA pour nous aider à développer la démarche

11 Nouveaux permis placés pour tester les outils

1 session de plus au permis de chasser

La plate forme d'échanges

La saison 2018-2019 sera marquée par le lancement d'un tout nouvel outil numérique au service des associations et des chasseurs de Haute-Garonne.

La plateforme www.jechasse31.fr permet aux territoires de publier des offres d'accueil adaptées à leur volonté, à leurs capacités et aux cartes dont ils disposent.



jechasse31.fr

Deux types d'offres peuvent être proposées : les offres Nouveaux Permis, uniquement visibles par les titulaires du permis de chasser depuis moins d'un an, et les offres Chasseurs départementaux, destinées à tous les adhérents de la Fédération de la Haute-Garonne.



O U R L I A C
C A B I N E T D ' A S S U R A N C E S

Allianz 

Pensez à consulter notre site internet

Retrouver nous sur le site : <http://www.chasse-nature-occitanie.fr/haute-garonne/>



Des informations utiles toute l'année, l'actualité cynégétique, les dates d'ouverture et de fermeture, les formations permis de chasser, piégeurs, gardes chasse, arc

Cette revue est imprimée
avec la participation de
notre partenaire :



Fédération Départementale **des Chasseurs**
de la Haute-Garonne

17, avenue Jean Gonord—CS 85861

31506 TOULOUSE Cedex 5

Tél : 05.62.71.59.39 / Fax : 05.62.71.59.38

Courriel : fdc31@chasseurdefrance.com


TRACERF
La Traçabilité du gibier